

## BRÈVE INFORMATION

### Nouveau système de vente des cartes journalières

---

Nyon, le 24 novembre 2023

**En collaboration avec l'Association des Communes Suisses, un nouveau concept de vente de cartes journalières dégriffées est proposé aux communes et entrera en vigueur pour les voyages dès le 1<sup>er</sup> janvier.**

Fruit d'un partenariat entre l'Association des Communes Suisses et l'Alliance Swisspass, un nouveau système de vente des cartes journalière dégriffée CFF sera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les principales caractéristiques de ce nouveau concept sont les suivants :

- mise en vente six mois avant la date du voyage et jusqu'à la veille ;
- contingent commun à toute la Suisse ;
- billets nominatifs ;
- vente ouverte à tou-te-s et plus uniquement aux Nyonnais-es ;
- achat au guichet de l'administration générale ou sur réservation, par téléphone uniquement ;
- prix différenciés selon la classe (1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup>), le segment (½ tarif ou plein tarif) et la date d'achat.

Classe et segment	Niveau de prix 1 commune/ville disponible jusqu'à dix jours avant le voyage	Niveau de prix 2 commune/ville disponible jusqu'à un jour avant le voyage
2 <sup>e</sup> classe, 1/2	CHF 39.—	CHF 59.—
2 <sup>e</sup> classe, 1/1	CHF 52.—	CHF 88.—
1 <sup>re</sup> classe, 1/2	CHF 66.—	CHF 99.—
1 <sup>re</sup> classe, 1/1	CHF 88.—	CHF 148.—

La disponibilité et le prix des cartes peuvent être consultés sur [www.cartejournaliere-commune.ch](http://www.cartejournaliere-commune.ch) et toutes les informations relatives à la vente des cartes journalières dégriffées par la Ville de Nyon seront disponibles sur [www.nyon.ch/carte-journaliere](http://www.nyon.ch/carte-journaliere).

En raison du passage à ce nouveau système, aucune carte ne pourra être vendue pour le mois de décembre. Les ventes pour le mois de janvier débuteront le 11 décembre 2023.

#### **Contacts presse**

**M. Daniel Rossellat**, Syndic, 079 200 52 01

**Mme Bérénice Georges**, Chargée de missions, 022 316 40 08